



Envoyé en préfecture le 22/11/2021
Reçu en préfecture le 22/11/2021
Affiché le 22/11/2021
ID : 063-200071199-20211116-CCPL_2021_149-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	37 dont 6 pouvoirs

Date de convocation : 9 novembre 2021
Date d'affichage : 9 novembre 2021

SEANCE DU 16 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize du mois de novembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle polyvalente de Bussières-et-Pruns.

Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Catherine CUZIN, Patrice DARPOUX, Claude DENIER, Carmen FUENTES (suppléante de Stéphane BARDIN), Fabienne GASTON, Michel GAUME, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Guillaume LAURENT, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Françoise MECHIN-VERNIER, Pascale MORIN, Saïd MOURTADA (suppléant de David DESPAX), Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Dominique TIXIER, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Christelle CHAMPOMIER a donné pouvoir à Gilles MAS
André DEMAY a donné pouvoir à Loïc CHATARD
Jean-Luc LAQUENAIRE a donné pouvoir à Françoise MECHIN-VERNIER
Matéo MOREL a donné pouvoir à Claude RAYNAUD
Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT
Vanessa ROLLET a donné pouvoir à Luc CHAPUT

Absents représentés :

Stéphane BARDIN, David DESPAX

Absents :

Pierre LYAN, Roland GENESTIER

Secrétaire de séance : Loïc CHATARD

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2021-149 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DE L'ASSOCIATION
GERONT-SOCIAL-SANTE DE THIERS

Rapporteur : Claude RAYNAUD

*Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu les statuts de l'association Géront-Social-Santé de Thiers support juridique du centre local
d'information et de coordination en gérontologie (CLIC) modifié par l'assemblée générale
extraordinaire du 17/09/2021.*

Le président donne lecture de l'article 11 modifié des statuts de l'association :

« Composition du conseil d'administration

L'association est dirigée par un conseil d'administration de vingt-deux membres, dont quatorze membres de droit et de huit membres désignés par l'assemblée générale.

a. Membres de droit

5 membres représentant les institutions

- Le président du département du Puy-de-Dôme ou son représentant (1 membre)
- Le président de la CARSAT ou son représentant (1 membre)
- Le président de la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) du Puy-de-Dôme ou son représentant (1 membre)
- Le président de la mutualité sociale agricole (MSA) du Puy-de-Dôme ou son représentant (1 membre)
- Le directeur du centre hospitalier de Thiers ou son représentant (1 membre)

9 élus mandatés par leurs collectivités

- Les conseillers départementaux du ressort géographique de l'association (4 membres, 1 par canton concerné)
- La communauté de communes Thiers-Dore-Montagne (2 membres)
- La communauté de communes Entre Dore et Allier (1 membre)
- La communauté de communes Plaine Limagne (1 membre)
- Commune du siège social : Thiers (1 membre) »

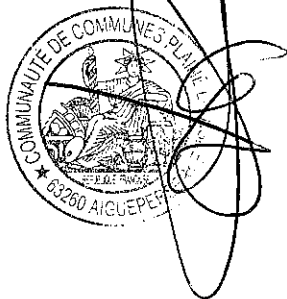
→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés de désigner Didier CHASSAIN pour représenter la communauté de communes Plaine Limagne au sein de l'association Géront-Social-Santé.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Au Registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire

A Aigueperse, le 22/11/2021

Le président,



Le président,

Claude RAYNAUD